|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR DEUX POSTES D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG BUDG – Taskforce Guichet Unique STEP |
| Numéro de poste Sysper: | [427030](javascript:showJobDetails_252180_16()) et [427028](javascript:showJobDetails_252180_17()) |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Caroline Vandierendonck / Cheffe de la Taskforce  Caroline.vandierendonck@ec.europa.eu  2e… trimestre 2024  …2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 26-02-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Conformément à la proposition de règlement établissant la **plateforme «Technologies stratégiques pour l’Europe» (STEP)** afin de préserver un avantage européen sur ces technologies, de renforcer la compétitivité de l’Europe et de préserver la cohésion et le marché unique, la DG BUDG accueille temporairement une **task-force** pour la mise en œuvre du programme STEP. Cette nouvelle unité est directement rattachée au Directeur général de la DG BUDG.

Par l’intermédiaire de la task-force, la DG BUDG encouragera l’inclusion des priorités STEP dans la mise en œuvre des programmes gérés directement et indirectement et soutiendra la reprogrammation vers les objectifs STEP dans le cadre des fonds de la politique de cohésion.

En outre, la task force servira d’interface avec les promoteurs de projets qui recherchent des conseils sur les possibilités de financement de l’UE pour investir en Europe. Cela couvrira toutes les formes de financement: subventions, fonds propres, emprunts ou garanties qui peuvent être fournis dans le cadre des différents programmes de l’UE, y compris au moyen d’instruments financiers mis en œuvre par des partenaires. La plateforme constituera un lieu central pour promouvoir les possibilités de financement de l’UE et attirer les investissements industriels en Europe.

Un label de souveraineté et un portail de souveraineté seront créés afin de promouvoir les synergies entre les programmes existants. Le label de souveraineté sera attribué à des projets contribuant aux objectifs de STEP, à condition que le projet ait été jugé conforme aux exigences minimales de qualité d’un appel à propositions dans le cadre d’Horizon Europe, du programme pour une Europe numérique, du Fonds européen de la défense, du programme «L’UE pour la santé» ou du Fonds pour l’innovation. En outre, un portail de souveraineté affichera, dans un format interactif, toutes les informations nécessaires sur STEP pour les promoteurs de projets et les autorités des États membres.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons deux postes.

Les postes sont destinés à des experts nationaux ayant une expérience dans la mise en œuvre des programmes de dépenses de l’UE et d’autres priorités politiques liées aux transitions écologique et numérique. Compte tenu de la place centrale de la task force dans la gestion des fonds de l’UE, les experts nationaux pourront ainsi acquérir une connaissance unique du fonctionnement du cadre financier pluriannuel et de ses programmes respectifs, ce qui sera essentiel pour la mise en place du prochain cadre financier pluriannuel.

Conformément à la proposition de règlement établissant la **plateforme «Technologies stratégiques pour l’Europe» (STEP)** afin de préserver un avantage européen sur ces technologies, de renforcer la compétitivité de l’Europe et de préserver la cohésion et le marché unique, la DG BUDG accueille temporairement une **task-force** pour la mise en œuvre du programme STEP. Cette nouvelle unité est directement rattachée au Directeur général de la DG BUDG.

Par l’intermédiaire de la task-force, la DG BUDG encouragera l’inclusion des priorités STEP dans la mise en œuvre des programmes gérés directement et indirectement et soutiendra la reprogrammation vers les objectifs STEP dans le cadre des fonds de la politique de cohésion.

En outre, la task force servira d’interface avec les promoteurs de projets qui recherchent des conseils sur les possibilités de financement de l’UE pour investir en Europe. Cela couvrira toutes les formes de financement: subventions, fonds propres, emprunts ou garanties qui peuvent être fournis dans le cadre des différents programmes de l’UE, y compris au moyen d’instruments financiers mis en œuvre par des partenaires. La plateforme constituera un lieu central pour promouvoir les possibilités de financement de l’UE et attirer les investissements industriels en Europe.

Un label de souveraineté et un portail de souveraineté seront créés afin de promouvoir les synergies entre les programmes existants. Le label de souveraineté sera attribué à des projets contribuant aux objectifs de STEP, à condition que le projet ait été jugé conforme aux exigences minimales de qualité d’un appel à propositions dans le cadre d’Horizon Europe, du programme pour une Europe numérique, du Fonds européen de la défense, du programme «L’UE pour la santé» ou du Fonds pour l’innovation. En outre, un portail de souveraineté affichera, dans un format interactif, toutes les informations nécessaires sur STEP pour les promoteurs de projets et les autorités des États membres.

La Commission cherche à compléter son équipe par des experts nationaux qui peuvent apporter une vaste expérience opérationnelle dans la mise en œuvre des programmes de dépenses de l’UE. En particulier, les experts nationaux seront sélectionnés en vue de:

* coordonner la mise en œuvre du programme STEP au sein de la Commission et avec les États membres, fournir des conseils stratégiques au niveau politique et à l’encadrement supérieur, dialoguer avec les principaux partenaires européens chargés de la mise en œuvre et coopérer étroitement avec les autres DG de la Commission
* aider les États membres au sujet es questions relatives à la reprogrammation de leurs fonds de la politique de cohésion en vue de la réalisation des objectifs du programme STEP
* Inclure les nouvelles priorités STEP dans les programmes de travail et les appels à propositions des fonds en gestion directe
* Fournir des conseils aux promoteurs de projets sur les possibilités de financement disponibles au sein de l’UE et promouvoir la combinaison de financements provenant de différents instruments pour contribuer au financement des secteurs industriels. Cela devrait couvrir toutes les formes de soutien découlant des différents programmes, y compris au moyen d’instruments financiers mis en œuvre avec des partenaires.
* Faire avancer les travaux sur la dimension des aides d’État liée à l’initiative STEP
* Mettre en œuvre le portail de souveraineté et le label de souveraineté

Les experts nationaux disposeront d’une autonomie et d’une marge d’initiative considérables pour atteindre les objectifs convenus, tout en étant pleinement intégrés et en travaillant au sein de la structure organisationnelle/de gestion de la task-force et de la DG.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons des profils dynamiques pour rejoindre l’équipe.

Diplôme

Diplôme universitaire ou formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent dans le (s) domaine (s): économie, affaires juridiques, finances ou sciences

Expérience professionnelle

Expérience dans la gestion des éléments suivants:

* Mise en œuvre de programmes de l’UE, par exemple les fonds de la politique de cohésion ou la facilité pour la reprise et la résilience
* Mise en place et mise en œuvre d’instruments financiers, soit avec des institutions financières internationales, soit avec des banques nationales de développement. Gestion du financement de projets au moyen de combinaisons de fonds propres, de dettes ou de financement mezzanine
* Expérience des programmes gérés directement par la Commission (par exemple, Fonds pour l’innovation, programme pour une Europe numérique, etc.)
* Mise en œuvre de programmes de financement nationaux apportant un soutien (sous la forme de subventions ou d’autres formes de soutien financier) aux entreprises
* Expérience en matière de gestion des aides d’État
* Expérience des questions budgétaires de l’UE ou des États membres

Langue (s) nécessaire (s) pour l’accomplissement des tâches

L’anglais est la langue de travail principale et la capacité de communiquer et de rédiger efficacement en anglais est une nécessité.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)